LA GAZETTE N°16



Chères Rougonnaises, chers Rougonnais,

Alors que l'année 2024 touche à sa fin, c'est avec une grande émotion que je me tourne vers vous pour revenir sur les moments marquants de notre vie communale et vous projeter vers les défis et projets à venir.

Cette année encore, Rougon a démontré toute sa vitalité et son attachement à ses traditions, tout en se tournant résolument vers l'avenir.

Nous avons partagé des moments forts, comme la célébration de la fête nationale du 14 juillet, empreinte d'émotion et de convivialité, ou encore les commémorations du 11 novembre, marquées par un ravivage solennel de la flamme de la Nation. Ces instants nous rappellent l'importance de notre devoir de mémoire et de notre engagement collectif envers les valeurs qui nous unissent.

Les festivités de la Saint-Christophe, la Fête du Livre ou encore les Journées du Patrimoine ont également été des temps forts, rassemblant habitants et visiteurs autour de notre patrimoine et de notre culture. Mention spéciale à la photo du siècle réalisée cet été, un moment unique immortalisant notre communauté soudée et tournée vers l'avenir.

Un grand merci également à **nos lutins de Rougon**, qui se sont investis avec talent et dévouement pour parfaire les décorations de Noël dans le village. Grâce à leur travail, Rougon brille de mille feux et fait honneur à la magie des fêtes de fin d'année.

À l'aube de 2025, Rougon accueillera une campagne de recensement de sa population, qui se déroulera du **16 janvier au 15 février 2025**. Le recensement est une démarche civique importante pour chacun d'entre nous. En participant, vous contribuez directement à définir les besoins actuels et futurs de notre commune : équipements publics, services, infrastructures...

Je vous invite à réserver un bon accueil à l'agent recenseur qui viendra à votre rencontre. Chaque réponse compte et participe à construire l'avenir de Rougon !

Face aux défis de notre époque, je suis convaincu que Rougon saura continuer à conjuguer traditions, initiatives modernes et solidarité. Les projets ne manquent pas, et avec votre soutien, nous veillerons à préserver ce cadre de vie exceptionnel tout en développant les services et activités qui font la richesse de notre village.

À toutes et tous, je vous adresse mes remerciements sincères pour votre implication et votre esprit communautaire. Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le **11 janvier 2025** pour la cérémonie des vœux. Amicalement,

Le Maire de Rougon

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Expositions	2 et 3	La Commune investit	de 20 à 22
La Vie associative	4 et 11	Le Camping Municipal	23
La Vie Sociale	12 et 13	Tour d'horizon des actualités	de 24 à 32
La Vie Communale	de 14 à 19	Services à la Population	33 et 34

EXPOSITIONS

Créativité et talent artistique, voilà les maîtres mots de cette première exposition Rougonnaise.

Ces dames ont du talent !!!!!!











EXPOSITIONS

Exposition « voyage au Maroc » du 24 Août au 9 septembre

A l'initiative de l'association de la « bergerie de Faucon » qui retrace le séjour au Maroc des jeunes au travers de cette expérience très enrichissante aussi bien pour les participants que pour ceux qui ont pris part à cette manifestation. Merci aux organisateurs et à Mathéo, Nadir, Zoubir et Enzo pour leur implication. Cette exposition a permis ce lien avec les rougonnais qui ont montré un intérêt tout particulier à cette rencontre.









Société de chasse la St Hubert

Les 15, 16 et 17 mars, l'opération « j'aime la nature propre » a fait son arrivée dans le département des Alpes de Haute Provence. Cet événement participatif de nettoyage des déchets, à l'initiative de la Fédération nationale des chasseurs et soutenue par l'Office français de la biodiversité, a vu se rassembler près de 200 personnes, munies de leurs chasubles, leurs gants et leurs sacs poubelle. Au total, ce sont plus de 85 m³ et 8 tonnes de déchets qui ont été ramassés et triés dans les déchetteries du département.

La société de chasse « La Saint Hubert » a collecté 700 kg de déchets avec la participation de 41 personnes dont des adhérents des « raspaiouns » groupe de vététistes amateurs qui sont venus en aide aux chasseurs et ont ainsi agi en faveur de l'environnement.

Ces ramassages ont ainsi donné lieu à des moments de convivialité dont un repas partagé le midi du jour de l'opération.



WE du 15 au 17 mars 2024

Participation de la société de chasse et du groupe de vététistes « les raspaiouns » aux travaux de nettoyage de la commune

Fêtes de Pâques – 31 mars 2024
Une Célébration Adaptée aux Intempéries
« Comité des Fêtes »

Le 31 mars 2024, malgré les conditions météorologiques peu favorables, les festivités de Pâques ont bien eu lieu à Rougon, dans une ambiance conviviale et festive. Initialement prévue en plein air, la traditionnelle chasse aux œufs a été adaptée à la situation en se déroulant dans la salle du Balconnier.

Les participants, petits et grands, ont ainsi pu profiter d'une journée remplie de rires et de surprises. Le moment phare de la journée a été le lancer de boules-œufs, où chacun a tenté sa chance pour décrocher les meilleurs lots.



Les animations se sont enchaînées avec une tombola où de nombreux cadeaux ont été distribués, une piñata de Pâques qui a ravi les plus jeunes, et des jeux récréatifs, dont un escape game thématique, qui a permis aux familles de se divertir en résolvant des énigmes ensemble. Les jeux de mots ont également ajouté une touche ludique à cette journée, offrant des moments de détente et de complicité.



Malgré un ciel capricieux, les habitants de Rougon ont su maintenir l'esprit de Pâques avec enthousiasme et bonne humeur, faisant de cette journée un véritable succès. Un grand merci à tous ceux qui ont participé et contribué à l'organisation de cet événement.

Organisation Sortie au Chiran les 8 et 9 Mai 2024

« Comité des Fêtes »

L'association a organisé le mercredi 8 mai une randonnée au départ de l'église des Chauvets vers le refuge de l'observatoire du mont Chiran situé en plein coeur du Parc Naturel Régional du Verdon à 1905 m d'altitude avec l'aide de Mathieu, animateur astronome pour une soirée inoubliable sous les étoiles. Sous la coupole nébuleuses, galaxies, amas globulaires, lune et planètes ont pu être observés à l'aide d'un télescope.



7 participants ont assisté à ce panorama exceptionnel à 360 degrés, avec vue sur l'arc Alpin, du Mercantour aux Écrins, ainsi qu'un bel aperçu de la Méditerranée, depuis la baie de Fréjus jusqu'aux Pyrénées ! Ce point de vue hors normes a permis d'y voir un magnifique lever et coucher de soleil.

Merci aux organisateurs pour cette première rencontre sous les étoiles.

Cette expérience sera renouvelée l'an prochain, avis aux amateurs intéressés.

50 Ans de l'Association Bergerie de Faucon : Un Anniversaire Célébré en Musique et en Partage les 11 et 12 mai 2024



L'association Bergerie de Faucon a récemment célébré ses 50 ans, un événement marquant pour ce lieu unique qui accueille et soutient des jeunes en besoin d'accompagnement, leur offrant un cadre de vie bienveillant et structuré. Pour cet anniversaire spécial, un week-end festif a été organisé, réunissant la communauté autour de cet événement important.

Au programme des festivités : un concert vibrant de Canapacoustik, un groupe local qui a envoûté le public avec ses sonorités acoustiques. Ce moment musical a apporté une touche de convivialité, illustrant l'esprit de partage et de solidarité qui règne à la Bergerie de Faucon.

L'anniversaire a également été l'occasion de découvrir des expositions retraçant les moments forts de l'histoire de l'association. Les visiteurs ont pu revivre, à travers des photos et des témoignages, les différentes étapes marquantes du parcours de cet établissement, véritable lieu de vie et d'accompagnement.

Des tables rondes ont permis d'échanger sur le rôle essentiel de la Bergerie de Faucon dans la communauté et sur les projets futurs, tout en mettant en lumière l'engagement de l'association auprès des jeunes qu'elle accompagne.

Ce 50e anniversaire a été une belle célébration de l'histoire et des valeurs de la Bergerie de Faucon, un lieu qui continue de jouer un rôle crucial dans la vie de nombreux jeunes.



Concert JAZZ New orléans - 13 juillet

« Les amis de Rougon »

Première animation musicale de l'année 2024 qui a suscité un vif engouement pour les amateurs de jazz et les néophytes.

Avec un style traditionnel de la nouvelle Orléans, Roaming Spirits Sextet, le groupe s'est inspiré des musiciens et de la musique noire américaine des années 1900 à 1960.

13 juillet 2024 – Concours de Boules et Apéritif Dînatoire à Rougon

« Comité des Fêtes »



Le 13 juillet 2024, Rougon a célébré la veille de la fête nationale de manière conviviale et festive avec un concours de boules qui a réuni les amateurs de pétanque du village. Sous un ciel ensoleillé, les équipes se sont affrontées dans une ambiance détendue et amicale, marquée par des échanges et des rires.

À l'issue des matchs, tous les participants et spectateurs ont été invités à prolonger cette belle après-midi par un apéritif dînatoire, riche en saveurs et en convivialité. L'apéritif a été agrémenté de délicieuses assiettes de charcuterie préparées par le restaurant local « La Terrasse », offrant ainsi un véritable voyage gustatif. Les crêpes de la crêperie « Mur d'Abeilles » ont également ravi les papilles, apportant une touche sucrée et gourmande à cette soirée.

Le concours de boules, traditionnellement un rendez-vous prisé des Rougonnais, a été une nouvelle occasion de célébrer ensemble la convivialité et l'esprit de fête, avant de se préparer pour la célébration du 14 juillet.

Un grand merci aux organisateurs, ainsi qu'aux restaurateurs locaux, pour avoir contribué à la réussite de cette belle soirée.

Association des joyeux rougonnais 28 juillet 2024

Cette association crée le 14 avril 2000 qui a fédéré les joueurs de boules pendant 24 ans de son existence grâce à la participation de nombreux adhérents (110) au sein de notre commune. Le 28 juillet le Président a remis aux membres des différentes associations un chèque d'un montant de 838,90 € à chaque association en place :

Association des Amis de Rougon

Association « La Saint-Hubert »

Comité des Fêtes



Fête Patronale de la Saint-Christophe
Trois Jours de Festivités à Rougon
« Les amis de Rougon »

Du 27 au 29 juillet 2024, Rougon a célébré sa traditionnelle fête patronale de la Saint-Christophe, un rendez-vous incontournable pour les habitants et les visiteurs des Gorges du Verdon. Organisée par l'association des Amis de Rougon, cette fête a offert un programme riche et varié, alliant tradition, convivialité et animations pour tous les âges.

Samedi 27 juillet : ouverture festive et animations nocturnes

La fête a débuté dès l'après-midi avec un concours de pétanque en triplette, rassemblant amateurs et passionnés autour d'un moment sportif et convivial. Pendant ce temps, les plus jeunes ont pu profiter des stands de jeux installés sur la place du village.

La soirée s'est poursuivie avec une procession aux flambeaux, qui a illuminé les ruelles du village dans une atmosphère magique et solennelle. Pour conclure cette première journée, le groupe "Synthèse" a enflammé la scène lors d'un concert gratuit, attirant une foule enthousiaste.







Dimanche 28 juillet : traditions et festivités

La journée a commencé par une procession suivie de la grand-messe, célébrée par Guy Gilbert. À l'issue de cette cérémonie, un apéritif d'honneur a été offert par les Amis de Rougon.

L'après-midi a été marqué par des jeux récréatifs pour les enfants, et les adultes. En soirée, la fête a pris une tournure festive avec un bal animé par "DJ Les Nuits Sauvages", qui a fait danser les participants jusqu'à tard dans la nuit.



Lundi 29 juillet : clôture sportive et festive

Pour le dernier jour des festivités, un concours de pétanque à la mêlée a été organisé, réunissant les amateurs de ce sport emblématique. En parallèle, les enfants ont pu participer à un concours créatif, où leur imagination a été mise à l'honneur.

La Fête de la Saint-Christophe 2024 a été une réussite, grâce à l'implication des bénévoles et à la participation des habitants et visiteurs. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition !!

La Troupe Théâtrale « Les Gens d'Ici » à Rougon pour une Soirée de Théâtre « Les amis de Rougon »

Le 3 août 2024, la commune de Rougon a eu le plaisir d'accueillir la troupe théâtrale « Les Gens d'Ici » de Clumanc, pour une soirée mémorable autour de la pièce **"Noce"** de Jean-Luc Lagarce.

Cette adaptation et mise en scène par Emmanuelle Lenne a offert aux spectateurs un moment unique de théâtre vivant dans le cadre pittoresque du village.

Les habitants et visiteurs ont pu apprécier cette production émouvante et captivante, où l'univers de Lagarce prend vie sous les talents des comédiens locaux. Loin d'être un simple spectacle, cette soirée fut également une belle occasion de rassembler la communauté autour de la culture et du théâtre.



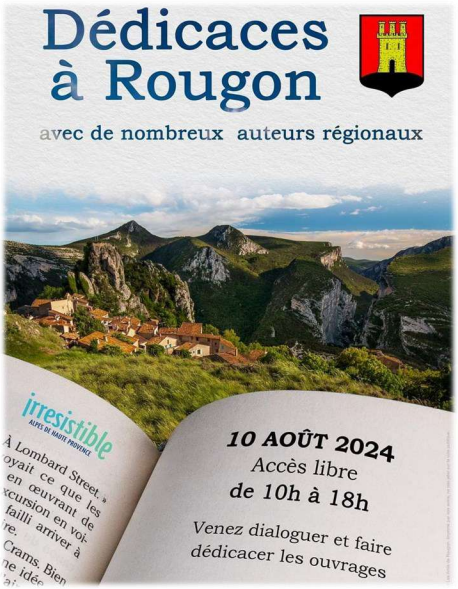


Fête du Livre à Rougon : Un Week-end Littéraire Exceptionnel



Les 10 et 11 août 2024, Rougon a vibré au rythme de la littérature à l'occasion de la traditionnelle Fête du Livre, organisée par l'Association « Les Amis de Rougon ». Cette manifestation annuelle a rassemblé les amoureux des livres autour d'un événement unique, mettant en lumière la richesse de la littérature locale et régionale. Pendant ces deux journées, le village a accueilli plusieurs auteurs venus présenter leurs ouvrages aux Rougonnais.

Ces écrivains ont partagé leur passion et leurs récits avec les habitants, proposant des moments de rencontre et d'échange autour de leurs livres. Les visiteurs ont ainsi pu découvrir des univers littéraires variés, allant de la fiction à la poésie, en passant par des récits de voyage et des ouvrages historiques.



En parallèle, les habitants de Rougon ont eu l'opportunité de participer à un échange de livres. Chacun a pu proposer des ouvrages qu'il conservait dans ses armoires et les mettre à disposition d'autres lecteurs passionnés. Cet aspect de la fête a permis de donner une seconde vie à des livres et de favoriser les échanges entre les passionnés de littérature.

Cette initiative, au cœur du village, a renforcé les liens communautaires et a offert aux participants un moment convivial et enrichissant, célébrant le plaisir de lire et de partager.

Concours de Rami à la Salle du Balconnier « Comité des Fêtes »

Le lundi 12 août 2024, la salle du Balconnier a accueilli un concours de Rami convivial, réunissant 14 participants pour une après-midi amicale.

À l'issue de la rencontre, les gagnants ont été désignés : **Antoine Fadda-Rodriguez**, **Fanie Bernard** et **Maxime Audibert**. Chaque participant est reparti avec un lot, et les vainqueurs ont été récompensés par un ventilateur, chacun recevant un modèle différent.

Ce concours a été l'occasion de passer un bon moment et de renforcer les liens entre les habitants.



Repas des chasseurs et LOTO au près de FIFI

« Comité des Fêtes et la Société de chasse St Hubert »





Comme à l'accoutumée s'est déroulé le traditionnel repas des chasseurs, offert aux propriétaires qui mettent à disposition gratuitement leurs terrains à la société de chasse « La Saint Hubert » et ouvert désormais aux villageois qui le souhaitent, à participer à ce moment de convivialité suivant le tarif fixé par la société de chasse.

Dans la foulée, a eu lieu le loto au pré de Fifi avec une forte participation malgré des conditions climatiques défavorables. De nombreux lots ont été distribués aux gagnants. Pour clôturer la journée festive, présence de Xavier PEPPER, guitariste chanteur multi instrumentiste, passionné de musique pop, rock, folk et soul des années 60 à nos jours qui a séduit le public venu nombreux.

Animation suivi d'un apéritif avec tartes au fromage de brebis, spécialité de l'Auberge du Point Sublime et plat culinaire bielo-russe (chuba) du restaurant « La Terrasse ».

Jeudi 22 août 2024 – Apéritif Dînatoire et Soirée Festive à Rougon

« Comité des Fêtes »

Le jeudi 22 août 2024, Rougon a vibré au rythme de la convivialité et de la bonne humeur lors de l'apéritif dînatoire organisé sur la place Isidore Blanc. Dès le début de la soirée, les habitants et visiteurs ont pu profiter d'une ambiance musicale animée, tout en s'adonnant à un jeu de fléchettes amical. C'est Roland QUINTI qui, pour la deuxième année consécutive, a remporté ce jeu, apportant sa touche de compétiteur à cet événement festif.

Après un moment de détente autour des fléchettes, les participants ont été invités à déguster une soupe au pistou préparée avec soin par l'Auberge du Point Sublime, un véritable régal pour les papilles. Les glaces délicieuses du restaurant « La Terrasse » et les crêpes sucrées de la crêperie « Mur d'Abeilles » ont ajouté une touche gourmande pour le plus grand plaisir de tous.

La soirée s'est ensuite poursuivie sur la piste de danse, où l'ambiance a atteint son apogée grâce à la prestation de Yvan Aiuto et son spectacle « Si on chantait ». Ce moment musical, très apprécié des participants, a permis de prolonger la fête dans une atmosphère joyeuse et dynamique, où tous les âges se sont retrouvés pour chanter et danser ensemble.

Ce rendez-vous a été l'occasion parfaite de se retrouver entre amis et en famille. Une soirée réussie célébrant les plaisirs simples de la vie.

Dans le cadre du festival ASSE-ARCADIE,

organisé par Baroques Graffiti et l'association pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de Clumanc. Rougon a été sélectionné pour y participer.

Cette représentation s'est déroulée le 12 octobre 2024 à la Chapelle Saint-Christophe. Le concert « sonates pour violon et basse continue Antonio Vivaldi » a remporté un vif succès, une acoustique magnifique et des musiciens totalement passionnés et passionnants, qui faisaient corps avec leurs instruments et les sonates de Vivaldi.

Un concert de 1H30 qui a réjouit les spectateurs.

Un moment suspendu pour une trentaine de visiteurs, Rougonnais, Paluards et amateurs de la région.



« Les amis de Rougon »





La programmation musicale de ce festival visait à explorer les rapports entre ce que l'on appelle communément musique baroque et les autres traditions musicales du pourtour méditerranéen.

Soirée Halloween à Rougon
Une Nuit Magique et Gourmande
« Comité des Fêtes »



Le 1er novembre 2024, la soirée Halloween à Rougon a enchanté petits et grands.

Les participants, déguisés pour l'occasion, ont pu profiter d'une projection du film « Coco », un moment convivial et familial.

La soirée s'est poursuivie autour d'un délicieux repas, composé d'une soupe de poissons suivie d'un dessert savoureux. Une belle soirée placée sous le signe de la convivialité, de la magie et des rires.





Souvenirs d'antan – 9 mars 2024

Cette année nous avons organisé une seconde rencontre avec les villageois pour « se souvenir » du village, de ses habitants et de ses traditions. Cette initiative a débuté en juillet 2023, avec des rencontres autour des anciens qui nous parlaient du village « Autrefois ». Une vive émotion naissait à chaque phrase. C'est ainsi que l'initiative de remonter le temps fut prise.

Remontons le temps, sans nostalgie, mais simplement pour redécouvrir les moments qui pourront refaçonner une partie de notre présent. »

Cette machine à remonter le temps est notre « mémoire », cette mémoire collective réactivons là. Pour se faire, nous avons collecté un très grand nombre de photos que nous avons scannées et enregistrées. La soirée du samedi 16 septembre a inauguré ce travail, avec la projection du film « retour en arrière-pays » de Gilbert Charles.

Avec une projection de photos en seconde partie, les paroles se sont délayées et les histoires ont commencé à s'amonceler. Pour ne rien perdre de cette superbe rencontre, nous avons organisé une seconde journée, le 9 Mars 2024 avec pour thématique : Ecrire ses souvenirs.

Les mémoires furent de nouveau au rendez-vous, et les mots coulaient à flot. Ce fut difficile de noter tous les événements et anecdotes qui en ont découlé. A chaque photo émergeait une nouvelle histoire. Ce temps fut d'une richesse incroyable et demande à être poursuivi, car nous ne sommes qu'au tout début d'une possible rédaction.

Donc préparez vos stylos, l'année prochaine nous rédigerons pour garder vives toutes ses histoires qui font notre village. Remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à cette rétrospective en partageant leurs souvenirs et en aidant à préserver la mémoire de notre village.





Une créativité débordante et une ambiance réjouissante !!!



Les lutins rougonnais à l'œuvre pour illuminer les fêtes





À Rougon, la magie de Noël a commencé bien avant le grand soir grâce à l'engagement et la créativité des habitants. Dès le 25 novembre, l'atelier des lutins rougonnais a ouvert ses portes pour une semaine dédiée à la confection de couronnes de l'Avent. Pendant cinq jours, les participants se sont réunis dans une ambiance conviviale et chaleureuse pour donner vie à ces créations symboliques, alliant tradition et originalité.

Mais les efforts des lutins ne se sont pas arrêtés là. Dès le 9 décembre, l'équipe enthousiaste s'est lancée dans la fabrication des décorations pour embellir le village. Armés de guirlandes, de lumières scintillantes et d'idées débordantes, ils ont préparé chaque détail avec soin pour transformer Rougon en un véritable village féerique, prêt à accueillir la magie des fêtes.

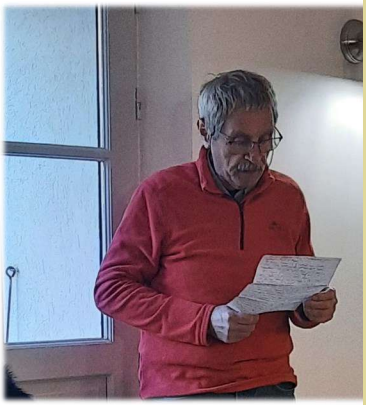
Ce bel élan collectif n'a pas seulement embelli le village, mais a également renforcé les liens entre ses habitants. Ces moments de partage et de créativité ont été l'occasion de travailler ensemble dans la bonne humeur et de célébrer l'esprit de Noël avant l'heure.

Un grand merci à tous les lutins rougonnais pour leur investissement et leur talent ! Grâce à eux, Rougon rayonne de mille feux et offre à tous ses visiteurs une atmosphère festive et chaleureuse. Bravo à tous !



Présentation des vœux du Maire

Samedi 13 janvier 2024, à 16h, Monsieur le Maire a présenté ses vœux à la population lors d'une cérémonie conviviale qui s'est tenue à la salle du Balconnier. À cette occasion, les habitants ont partagé un moment chaleureux et festif, prolongé par la dégustation de la galette et des gâteaux des Rois. Un moment d'échange apprécié pour bien commencer la nouvelle année !



















Commémoration du 14 juillet 2024 à Rougon



Le village de Rougon s'est rassemblé pour célébrer la fête nationale dans une ambiance à la fois solennelle et conviviale.

Lors de la cérémonie, Monsieur le Maire a adressé un discours empreint d'émotion et de réflexion :

« Partageons ce moment de commémoration, de réflexion aussi. Nous célébrons l'avènement de la liberté, de l'égalité entre tous les Français et de la fraternité qui doit nous rassembler autour de nos valeurs.
Le 14 juillet, nous nous souvenons et nous honorons ceux qui ont combattu pour cet idéal, de 1789 à 2024. Leur courage et leur détermination doivent continuer à nous inspirer au quotidien !
Nous savons tous ce que nous leur devons !
À nous aujourd'hui de porter haut ces valeurs pour lesquelles ils sont allés jusqu'à donner leur vie.
Ensemble, unis, nous saurons faire face aux difficultés qui nous attendent et regarder l'avenir avec la même détermination et le même espoir. »

Après cette intervention, un texte rappelant les valeurs fondatrices de la République a été lu. S'en est suivi le dépôt de gerbe au monument aux morts, en hommage à celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour défendre les idéaux de la nation.

La cérémonie s'est terminée par un apéritif d'honneur, un moment chaleureux qui a permis aux habitants de Rougon de se retrouver et de partager cet instant de fête nationale dans un esprit de convivialité.

À l'occasion de cet événement, Monsieur le Maire et l'équipe municipale ont tenu à associer la nouvelle équipe de l'association **Concordia**, composée de jeunes volontaires.

Ce projet, qui associe habitants, municipalité et jeunes bénévoles, illustre parfaitement l'esprit de coopération et de fraternité célébré le 14 juillet, tout en contribuant à préparer un avenir prometteur pour Rougon.

Fête du foin-16 août 2024

Pour la 2ème année consécutive, Audrey et Gaëtan ont invité les rougonnais à la traditionnelle « fête du foin » . Une tradition pastorale de fin de moisson avec laquelle ils ont à cœur de renouer. Ils ont offert ce repas composé de 2 agneaux cuits à la broche. Cette initiative a permis les partages et les échanges qui ont suscité beaucoup de joie et de fraternité.



Un bel hommage a été rendu à Gilbert Gallian par son frère Jean-Yves et un discours, fort en émotions, a été prononcé en faveur de notre berger actuel Gaëtan.



Concours de Photos et Valorisation du Territoire Rougonnais





En mai 2024, un concours de photos a été lancé à Rougon afin de mettre en lumière la beauté du territoire.

Avec 150 photos recueillies, ce concours a suscité un vif engouement parmi les habitants et les visiteurs, qui ont capturé des paysages pittoresques, des scènes de vie authentiques et des détails typiques du village.

Les photos sélectionnées sont désormais exposées à travers 10 panneaux « Dibons » installés dans les rues du village. Ces panneaux servent à valoriser les images de Rougon, offrant aux passants une belle exposition en plein air. Ce projet s'inscrit dans la volonté de la commune de promouvoir son patrimoine naturel et culturel, tout en renforçant l'esprit de communauté autour de cette initiative artistique.

Rougon poursuit ainsi ses efforts pour célébrer et faire découvrir son environnement exceptionnel à travers les yeux de ses habitants et de ses visiteurs.

Retour sur les Journées du Patrimoine à Rougon

Les 21 et 22 septembre 2024, Rougon a célébré les Journées du Patrimoine, un événement national visant à valoriser le patrimoine historique et culturel. De 10h à 18h, la Chapelle Saint-Christophe et l'Église Notre-Dame ont ouvert leurs portes pour une exposition consacrée à l'histoire de ces édifices et aux objets de dévotion.

Ces Journées ont offert une belle occasion de redécouvrir le patrimoine religieux de Rougon.







Les Automnales : Annulation de la Manifestation des 25 Ans du Programme Vautours

Prévu du 20 octobre au 4 novembre 2024, l'événement célébrant les « 25 ans du programme vautours », organisé en partenariat avec la LPO a malheureusement dû être annulé en raison des intempéries survenues lors du week-end du 26 et 27 octobre.

La manifestation, qui devait inclure des activités et des animations autour de la préservation des vautours, pourrait-être reprogrammé, à suivre,…

ETAT CIVIL



Naissances,

Bienvenue à Léo MERCADIER (fils de Laura FERRARIS et de Joël MERCADIER) né le 31 mai 2024 à Manosque (Alpes de Haute Provence),

Andréa BONAMICCI-BERNARD (fils de Virginie BONAMICCI et de Olivier BERNARD) né le 25 août 2024 à Digne (Alpes de Haute Provence),

Mathis GAUTHIER (fils de Vanessa PARDIES et de Jérémy GAUTIER, petit fils de Guy-Marie et Christine PARDIES) né le 17 octobre 2024 à Cagnes sur Mer (Alpes Maritimes),

Nohan PROUVOST (fils de Iveta GONZALEZ et Jean-Philippe PROUVOST, petit fils de Geneviève CAUVIN) né le 1er novembre 2024 à Draguignan (Var).

Décès,

Jeanne TURCAT le 13 janvier 2024 à Ollioules (Var),

Marie-Christine BREMOND le 8 avril 2024 à Dôle (Jura),

Maurice MAUREL (dit Raymond) le 13 août 2024 à La Palud sur Verdon (Alpes de Haute Provence),

Jeanne FERRARIS le 25 juillet 2024 à Ollioules (Var),

Georgette COULET le 21 novembre 2024 à Draguignan (Var).



Les nouveaux habitants à l'année

TOUATI Sally et Didier,

CHAIX Régine et Philippe,

MARIANI Vincent (Clos de la Bécassière)





Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 à Rougon



Comme dans les 112 communes des Alpes-de-Haute-Provence, le lundi 11 novembre 2024, Rougon a honoré la mémoire des combattants de la Grande Guerre lors de la cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918. Rassemblés devant le monument aux morts, les habitants, accompagnés de Monsieur le Maire et des membres du conseil municipal, ont observé un moment de recueillement empreint de solennité.

Cette année, la cérémonie a été marquée par un événement particulier : le ravivage de la flamme de la Nation, un geste symbolique et fort.

Dans son discours, Monsieur le Maire a rappelé l'importance de ce moment de mémoire:

« Elle incarne la mémoire de tous ceux qui ont donné leur vie pour notre pays, nos libertés et nos valeurs. Elle est le témoin de notre histoire, de nos sacrifices et de notre promesse de ne jamais oublier. En se transportant jusque dans nos plus petits villages, elle rappelle les moments les plus sombres de notre longue histoire. »

À travers cette commémoration, Rougon réaffirme son attachement au devoir de mémoire, essentiel pour transmettre aux générations futures les valeurs de paix et de liberté qui nous rassemblent.









Fête des lumières du 21 décembre 2024

Le mois de décembre est celui des incontournables fêtes, qu'elles soient religieuses ou païennes, les traditions viennent se mêler aux rites religieux et tout est prétexte à célébrer.

A Rougon, depuis une dizaine d'année, nous célébrons notre « fête des lumières » qui symbolise pour nous la chance de pouvoir se retrouver autour d'un vin chaud et de plats sucrés et salés confectionnés par chacun, dans la simplicité et la convivialité.

Prendre le temps de regarder le sapin, de faire le tour des décorations et des lumières qui habillent le village, nous aide à honorer le solstice d'hiver qui nous conduit vers la vie et le renouveau. Cette année Baptiste a fait jaillir la lumière avant la distribution des lots de tombolas et des cadeaux de Noël de la commune destinés aux anciens et aux enfants.

Un temps de balade dans les rues du village, en signe de reconnaissance pour les « lutins » décorateurs du village et des habitants qui se prennent au jeu des illuminations qui réjouissent le cœur des petits et des grands.

Célébrer, au cœur du « vivre ensemble » rougonnais, avant que chacun rejoigne sa fête familiale est une étape que nous aimons savourer autour du brasero.

Belle fin d'année à toutes et tous.

Nathalie



LA COMMUNE INVESTIT

Installation d'une climatisation à l'épicerie du Point Multi-Services

Pour garantir la fraîcheur optimale des produits et améliorer le confort des clients, une climatisation a été installée à l'épicerie du Point multi-services. Ce nouvel équipement contribue à maintenir des conditions idéales pour la conservation des denrées alimentaires, en particulier lors des fortes chaleurs estivales.

Menus travaux à l'APC : électricité et sécurisation des accès

Dans le cadre de l'entretien et de l'amélioration des locaux de l'APC, des travaux ont été réalisés pour renforcer la sécurité et le confort. Ces interventions comprennent des optimisations électriques ainsi que l'installation d'une nouvelle porte pour sécuriser les accès.

Ces travaux ont pu être menés à bien grâce à la participation financière de La Poste, qui a apporté une subvention précieuse pour soutenir ce projet.

Changement du cumulus dans l'appartement communal

Face à une panne du cumulus dans l'appartement communal, des travaux ont été réalisés pour procéder à son remplacement. Ce nouvel équipement garantit désormais une production d'eau chaude fiable, améliorant ainsi le confort quotidien des locataires.

Remplacement de la pompe de relevage au site de la Vigne

Dans le cadre de l'entretien des équipements communaux, la pompe de relevage du site de La Ville, devenue obsolète, a été remplacée. Cette intervention vise à garantir le bon fonctionnement des installations et à prévenir tout désagrément lié au traitement des eaux.

Ce projet a été rendu possible grâce à la contribution financière de la Communauté de communes Alpes Provence Verdon. Nous les remercions pour leur soutien, ainsi que les équipes techniques pour leur efficacité.

Contrat Natura 2000 : Préservation du bois sénescent dans la forêt de Rougon

Dans le cadre du programme Natura 2000, la commune s'est engagée a ne pas exploiter un certain nombre d'arbres, pour la préservation du bois sénescent au sein de la forêt de Rougon.

Ce projet vise à maintenir et restaurer les habitats naturels en favorisant la gestion durable des espaces forestiers, notamment en conservant les arbres âgés et en décomposition, essentiels à la biodiversité.

Ce projet bénéficie du soutien financier de la Région.



Début des travaux d'aménagement de la Place Isidore Blanc le 10 décembre 2024 un arrêté interdit le stationnement pendant la durée des travaux.

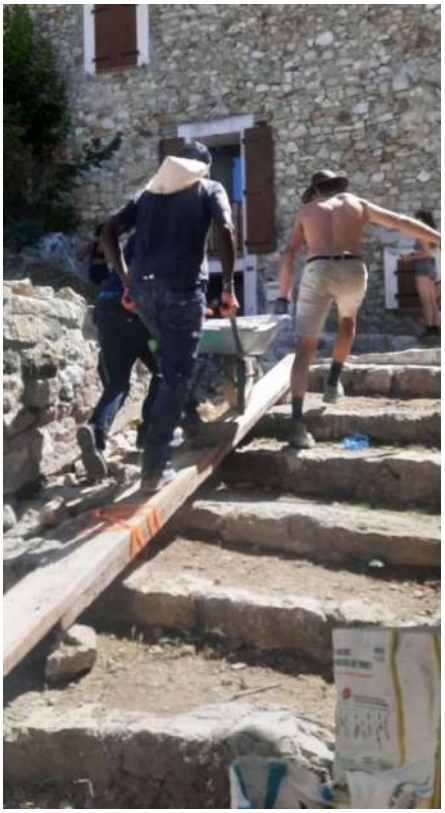


Chantier Concordia

La commune mène depuis 2 ans des chantiers internationaux avec l'association Concordia, la calade de la rue du Barri fut le 1er chantier, où un grand nombre de villageois a adhéré à cette proposition du fait de ces échanges avec les jeunes sur le lieu d'intervention. Il a donc été procédé à la reconduction d'un nouveau projet avec cette Association au travers de la rénovation de la rue de la cabane. La commune a déjà anticipé la rénovation des marches d'accès et du mur de soutènement en pierres. Il paraissait donc judicieux de poursuivre l'accessibilité de cette voie communale aux habitants du quartier qui a vu le démarrage des travaux prévus à compter du 15 juillet jusqu'au 27 juillet 2024. Les intervenants au nombre de 10 ont été installés dans le pré de Fifi.

Après 10 jours passés sur le chantier de la calade qui rejoint le GR4, les jeunes volontaires de l'Association Concordia ont terminé la réalisation des travaux dans les délais impartis. Malgré leur manque d'expériences, ils ont fait preuve de bonnes volontés d'autant que pour la majorité d'entre eux, les outils leur étaient inconnus. Pour fêter cette réalisation, ils ont invité la population pour l'inauguration, en faisant partager leurs spécialités culinaires internationales. Que d'émotions et de ferveur dans ce moment de partage.









Rue du Barri

Pose d'une barrière sécuritaire par Monsieur le Maire et l'employé communal

Débroussaillage et nettoyage du périmètre de protection de Cagarelle

Le 19 octobre 2024, une opération de débroussaillage et de nettoyage a été réalisée autour du périmètre de protection de Cagarelle, menée par Gilles Bossuet, Rémy Morland et Maxime Audibert. Cette initiative vise à préserver la sécurité de la zone tout en améliorant la gestion de l'environnement local.

L'entretien régulier de cette zone, qui revêt une importance particulière pour la protection des espaces naturels et des habitats locaux, est essentiel pour éviter les risques liés aux incendies et assurer la sécurité des habitants. Grâce à l'engagement des trois responsables, le périmètre a été débarrassé des végétations et débris pouvant constituer un danger.

Un grand merci à Gilles Bossuet, Rémy Morland et Maxime Audibert pour leur implication dans cette mission importante.









Du nouveau au camping !!!

Un hôtel à insectes a été installé grâce à Danièle notre gardienne au camping. C'est une **structure créée spécifiquement pour abriter les insectes**. Généralement fabriqué à partir de matériaux naturels, l'abris à insectes sert de refuge pour la faune miniature et favorise la biodiversité dans son environnement direct. Des bacs avec des plantes aromatiques ont été mis en place pour le plus grand plaisir de nos campeurs. Certains ont pu agrémenter de saveurs leur salade.





Une exposition a été installée dans le hall des sanitaires Cette exposition est prêtée par le Parc Naturel régional du Verdon afin de permettre au plus grand nombre de comprendre les effets négatifs des barrages de galets sur la faune et sur l'écoulement de l'eau.



Une bonne équipe, un lieu propre et agréable, ça fait son taff!!!

Cette année l'équipe était constituée d'un trio féminin. Danièle, notre agent d'accueil et gardienne, Amélia et Emma agents d'accueil, ont fait un chouette travail d'équipe. L'accueil sympathique, la disponibilité et la propreté des sanitaires étaient au rendez-vous. Par leurs avis, les clients nous ont exprimé leurs satisfactions :

« Excellent accueil par Danielle, vraiment un grand merci pour votre gentillesse et sympathie !!! Vous êtes le soleil de ce camping. Le pack prêt à camper est excellent, nous reviendrons ! »

« Camping très reposant avec un super accueil sanitaires hyper propre un grand merci à Danielle Amelia et Emma »



On constate une augmentation de 36% du chiffre d'affaire par rapport à la saison dernière. C'est encourageant pour préparer la saison 2025.

La charte est Le document de référence du Parc

Il formalise le projet de territoire qui a été élaboré pour donner suite à la réalisation d'un diagnostic territorial. Valable pour 15 ans, elle est le fruit d'une large concertation entre les acteurs locaux.

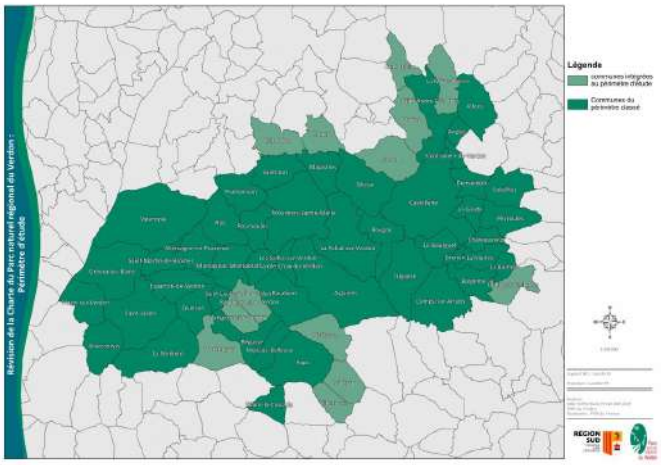
Concrètement, c'est la liste des engagements et les objectifs retenus pour mettre en œuvre le projet de protection des patrimoines et de développement durable. Au-delà des objectifs à atteindre, elle détermine le rôle des membres du Parc, les principes généraux d'actions ainsi que les moyens à disposition du Parc. Elle permet d'assurer la cohérence et la coordination des actions menées sur le territoire du Parc par les diverses collectivités publiques. Les trois grands objectifs de la nouvelle charte seront.

- **Faire face collectivement aux bouleversements climatiques et sociétaux**
- **Gérer de manière concertée nos « biens communs » (eau, biodiversité, forêts, paysages et savoir-faire)**
- **Viser un développement équilibré du territoire**

Si les Parcs ne disposent pas de pouvoir réglementaire direct, la charte a valeur de contrat moral et s'impose à ses signataires.

Le 28 mars 2024, les élus du Comité syndical du Parc ont validé la dernière version de la Charte, en intégrant les modifications faites en réponse à l'Etat qui a demandé quelques ajustements dans son examen final. À la suite de cette dernière étape, la Charte va être soumise par le Président de la Région Sud au vote des 59 communes du périmètre d'étude, aux 2 villes portes, aux 6 intercommunalités et aux départements des Alpes-de-Haute-Provence et du Var. Ceux-ci auront 4 mois pour se prononcer et ainsi décider de rester ou de rejoindre le territoire du Parc pour les 15 années suivantes. Sur la base de ces délibérations, la Région actera le nouveau territoire et transmettra le dossier pour signature du décret de renouvellement du classement du Verdon en Parc naturel régional, que le 1er Ministre devrait signer en début d'année 2025.

N'hésitez pas à aller consulter le site officiel du PNRV : www.parcduverdon.fr





LABEL GRAND SITE DE FRANCE

Construction de la candidature au label Grand Site de France pour le Parc Naturel Régional du Verdon. L'étude sur le territoire est en cours.

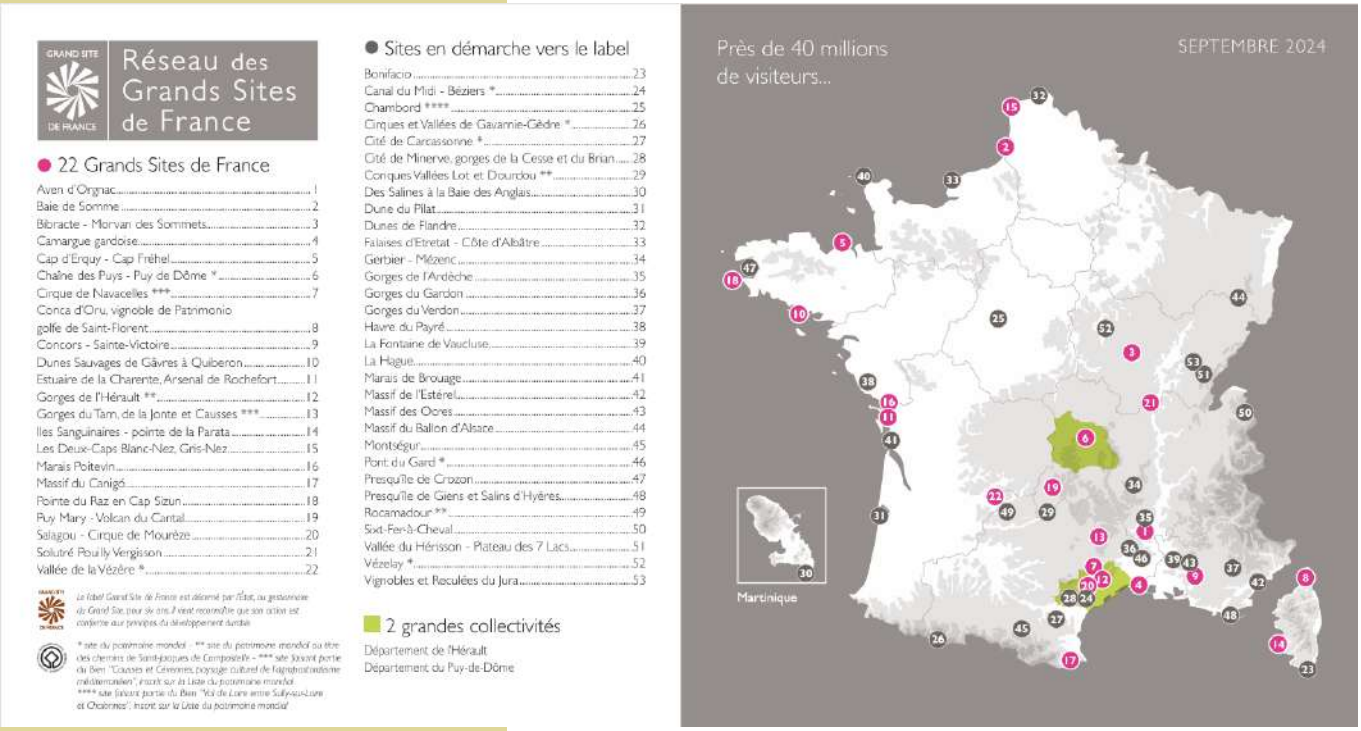
Le label "Grand site de France" est réservé à quelques endroits prestigieux comme la Baie-de-Somme ou la Sainte-Victoire. Un label que le parc régional du Verdon espère bien décrocher prochainement. L'enjeu est de taille pour ce site qui reçoit un million de visiteurs chaque année.

L'objectif du label est d'inciter les sites naturels surfréquentés à mettre en œuvre différentes infrastructures qui s'inscrivent dans une démarche de protection de l'environnement et de développement durable.

Chaque site membre adhérent du Réseau des Grands Sites de France travaille à améliorer les conditions de protection, de réhabilitation et de gestion active du paysage, à mieux accueillir ses visiteurs, à générer un développement local et bénéficiant aux habitants , afin de pouvoir prétendre, dans un délais précis, à l'obtention du label Grand Site de France.

Ce label est un label sélectif et exigeant. Il est attribué pour une durée de 8 ans (depuis juillet 2023, auparavant le label était attribué pour une durée de 6 ans), après avis de la Commission Supérieure des Sites, Perspectives et Paysages et du Réseau des Grands Sites de France. La candidature devrait être déposée dans le courant de l'année 2025.

Il est la reconnaissance d'une gestion conforme aux principes du développement durable, conciliant préservation du paysage et de « l'esprit des lieux », qualité de l'accueil du public, participation des habitants et des partenaires à la vie du Grand Site. Il peut être retiré à tout moment en cas de manquement aux engagements de protection, de mise en valeur, de développement économique local et de respects du visiteur. Le Réseau des Grands Sites de France rassemble des Grands Sites qui ont déjà obtenu le label et d'autres qui oeuvrent pour l'obtenir un jour.



Bientôt des légumes et des oeufs rougonnais !



Vous l'avez peut être remarqué depuis le village : une micro-ferme maraîchère et élevage de poules pondeuses est en cours d'installation sur la commune !

Vincent Mariani installe le Clos de la Bécassière sur les terres de Rougon pour démarrer ses productions dès le printemps 2025. Une exploitation à visée de commercialisation en circuit court, labellisée agriculture biologique, aux pratiques agro-écologiques qui permettra aux rougonnais d'accéder notamment à des tomates, choux, aubergines, carottes, épinards et autres légumes, petits-fruits, oeufs frais produits directement sur la commune.

Une exploitation respectueuse de notre environnement, permettant un développement des activités de Rougon.

Vous pouvez suivre l'évolution du Clos de la Bécassière sur **Instagram@closdelabecassiere et Facebook**.

Rendez-vous dès l'année prochaine pour profiter de ces nouveaux produits rougonnais !!!

LES BIODECHETS

Sur le territoire de la **Communauté de Communes Alpes Provence Verdon**, les biodéchets représentent environ **33%** du poids des déchets collectés dans les colonnes d'ordures ménagères résiduelles. S'ils ne sont pas traités à la source et valorisés, ils terminent à l'enfouissement au centre de stockage de Valensole. Les **biodéchets** sont constitués de matière organique naturelle. Ils peuvent être décomposés par des bactéries ou des champignons, et réintégrer un écosystème sans l'impacter.

Dans nos maisons, ils regroupent les déchets de cuisine et les déchets du jardin.
En 2023, le coût de traitement des biodéchets collectés dans les ordures ménagères sur le territoire est estimé à **398 000 € HT**.



Pourtant, plusieurs solutions de proximité existent sur le territoire de la CCAPV pour valoriser les biodéchets et réduire nos poubelles.

SOLUTION N°1-LE COMPOSTAGE DOMESTIQUE



Pour ceux qui possèdent un bout de jardin, vous pouvez acheter un composteur en bois dans l'une des déchetteries intercommunales. Vous pouvez choisir entre un composteur de 400L (30 euros) ou de 800L (60 euros). Le paiement s'effectue par chèque, à l'ordre du *"Trésor Public"*. Le coût réel des composteurs domestiques est pris en charge à 60% par la CCAPV.

SOLUTION N°2-LES SITES DE COMPOSTAGE PARTAGE

Pour répondre à l'obligation de gestion séparée des biodéchets, la communauté de communes a équipé les communes du territoire de sites de compostage partagé. Chaque site est composé d'un bac pour le dépôt de biodéchets, un bac de matière sèche pour recourir les biodéchets et un bac de maturation. Pour ce faire, elle a mis à disposition des communes des bio seaux pour les biodéchets qui peuvent être déversés dans les composteurs collectifs émanant de la CCAPV, installés sur le parking à côté du lavoir. Des panneaux ont été mis en place pour faciliter le tri des contenants.



Pour que le compostage collectif soit un succès et produise un compost de qualité, voici les bonnes pratiques à adopter.

Règle n°1: Le compost, c'est uniquement du VRAC ! Tout ce que vous déposez dans les composteurs partagés ne doit pas être laissé dans un sac plastique, même s'il est « BIODÉGRADABLE » ! Les sacs plastiques mettent du temps à se décomposer et libèrent des micro-plastiques dangereux pour la santé humaine, animale et environnementale. Les sacs plastiques et les sacs biodégradables sont donc interdits!!!
Vous pouvez les garder pour vos prochaines courses ou les déposer dans les conteneurs jaunes pour le recyclage.

Règle n°2: Tous les biodéchets ne vont pas au compostage Les restes de fruits et de légumes (épluchures, trognons, abimés ou moisis…), le marc de café (dosettes en papier et filtres compris), les sachets de thé en papier, les coquilles d'œufs sont les bienvenus. Les restes de viande, de poisson, de crustacés ou de coquillage sont déconseillés. Ils risqueraient d'attirer les rongeurs et de créer des désagréments olfactifs. Les peaux d'agrumes (citron, orange, clémentine…) sont tolérées mais attention à la quantité ! Comme elles se décomposent lentement, pensez à les couper en petits morceaux et à les espacer autant que possible lors du dépôt, pour un bon équilibre du compost.

Même chose pour les feuilles sèches… Les déchets verts comme les branchages, les résidus de taille ou les fleurs et plantes en mottes sont à déposer directement en déchetterie où ils seront broyés et deviendront un amendement pour les agriculteurs du territoire. Vous pouvez également valoriser vos déchets verts directement dans votre jardin, en paillage par exemple.

Règle n°3: L'équilibre est essentiel. Lorsque vous déposez vos biodéchets dans un composteur partagé, ajoutez une fine couche de broyat par-dessus, disponible dans le composteur voisin. Cela garantira un équilibre entre matière humide et sèche (matière azotée/matière carbonée), évitant ainsi tout désagrément tel que les moucherons, tout en favorisant le processus de décomposition pour les petites bêtes à l'intérieur.

Pour veiller au bon fonctionnement des composteurs partagés, les équipes techniques de la CCAPV passeront régulièrement les contrôler et les aérer. Nous comptons sur votre engagement pour qu'ils n'aient pas à enlever des déchets inappropriés…

CANDIDATURE DE ROUGON A VILLAGE D'AVENIR

Annoncé dans le cadre du plan France Ruralités, Villages d'Avenir vise à accompagner des communes rurales de moins de 3500 habitants dans la réalisation de leurs projets de développement. Villages d'Avenir vient compléter l'appui en ingénierie aux territoires des programmes Action Cœur de Ville et Petites Villes de Demain.

C'est dans ce cadre qu'il a été envisagé de proposer la candidature de notre commune à la labellisation de la déclinaison départementale du programme villages d'avenir 04.

Quels sont les enjeux pour ROUGON ?

- Réaliser des aménagements qualitatifs et conviviaux

• Requalifier la Place Isidore Blanc au cœur du village

• Ouvrir le pré à l'entrée du village au public

• Aménager des jardins partagés et conviviaux pour les résidents

- **Développer un tourisme durable et respectueux du village**

• Réaménager les parkings d'entrée et créer un cheminement piéton sécurisé jusqu'au village

• Créer des parcours de découverte et de valorisation des patrimoines de la commune

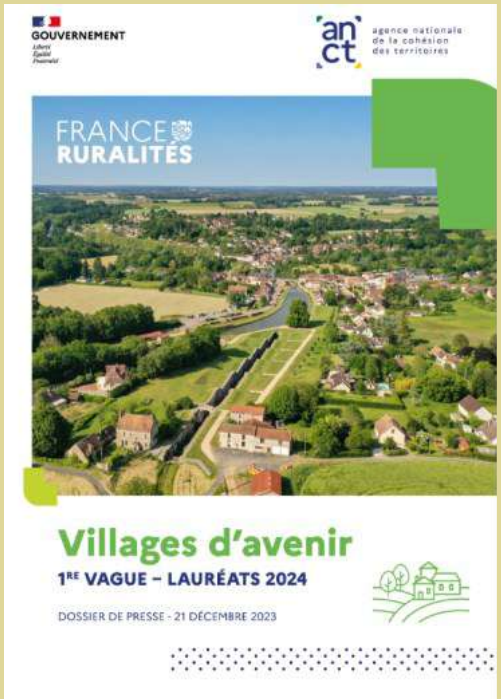
• Poursuivre la modernisation du camping municipal dans une démarche de développement durable

- **Assurer la transition écologique et énergétique de la commune**

• Réhabiliter les bâtiments publics et développer les énergies renouvelables

• Végétaliser les espaces publics et préserver la biodiversité

• Améliorer la gestion de l'eau et la lutte contre les feux de forêt



TOUR D'HORIZON DES ACTUALITES

Rougon immortalise ses habitants : la photo du siècle !!!

Le 15 août 2024, les habitants de Rougon se sont rassemblés pour un événement historique : **la photo du siècle**. Dix ans après la dernière photo collective en 2004, petits et grands se sont réunis sur **les Aires**, pour capturer ce moment unique.

Les habitants ont répondu présents pour participer à cet événement, illustrant la cohésion de notre communauté. Ce moment privilégié a permis de se remémorer l'édition de 2004, de revivre des souvenirs partagés et d'apprécier les changements apportés par le passage des années.

Cette nouvelle photo collective, témoin précieux de l'histoire de Rougon, sera précieusement conservée et viendra enrichir le patrimoine visuel du village. Elle marque un nouveau chapitre de notre histoire commune et donne rendez-vous, pourquoi pas, en 2044 pour perpétuer cette belle tradition.

Un immense merci à tous les participants et organisateurs pour leur mobilisation et leur enthousiasme. Rougon, fidèle à ses valeurs.



Arrivée des Jardins de Léa à Rougon

Cette année, les habitants de Rougon ont eu la chance de découvrir un nouveau maraîcher, « Les Jardins de Léa », qui s'est installé sur la place du village. En provenance de Trigance, ce maraîcher local a accueilli les visiteurs tous les mercredis, de 10 h à 13 h, offrant une large gamme de produits frais et de saison.

Le maraîcher était également présent sur un emplacement dédié en face du camping municipal de Rougon, et ce, pendant la période d'ouverture du camping et en fonction des jours définis par le producteur.

Au fil des semaines, les clients ont pu y trouver des légumes de saison tels que carottes, betteraves, courgettes, concombres, haricots, salades, persil, ainsi que des pommes de terre, oignons, poireaux, céleris rave, potimarrons, melons et tomates.

En fin de saison, les habitants avaient la possibilité de commander des paniers contenant divers légumes de saison et des pommes pour un montant de 30€. Les paniers pouvaient être récupérés à Trigance le samedi matin ou livrés l'après-midi, à condition que plus de 8 paniers aient été commandés.

ZONES D'ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Energies Renouvelables : les territoires en première ligne

En 2020, les ENR représentaient 19 % de notre consommation finale d'énergie, au lieu des 23 % attendus par l'Union européenne. La France était alors le seul pays à ne pas remplir son objectif. Pour y remédier, la loi du 10 mars 2023 instaure un dispositif de planification territoriale pour faciliter l'approbation locale des projets et assurer leur meilleur équilibre dans les territoires.

Grâce à cette loi, les communes doivent désormais définir, après concertation avec leurs administrés, des zones d'accélération, où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

La commune de Rougon a préparé un projet qui a été mis en consultation en décembre 2024. A l'issue de cette concertation, le conseil municipal délibèrera en début d'année 2025 sur l'identification de ces zones et les communiquera aux services de l'État.

Il est à noter que la délimitation de ces zones ne préjuge pas de la mise en œuvre opérationnelle de projets, mise en œuvre qui suppose en préalable de nombreuses études

Les énergies renouvelables, c'est quoi ?

Les énergies renouvelables (EnR) sont alimentées par le soleil, le vent, la chaleur de la terre, les chutes d'eau, les marées… Elles permettent de produire de l'électricité, de la chaleur, du froid, du gaz, du carburant, du combustible. Ces sources d'énergie, considérées comme inépuisables à l'échelle du temps humain, n'engendrent pas d'émissions polluantes. Elles permettent de réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour répondre à l'urgence climatique.

RECENSEMENT DE LA POPULATION DE ROUGON du 16/01 au 15/02/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Recensement de la population 2025

Madame, Monsieur,

Vous allez être recensé(e) cette année.

Le recensement de la population est une **enquête statistique obligatoire.** Il permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes.

Les données collectées servent également à comprendre **l'évolution démographique** de notre territoire. Elles permettent **d'ajuster l'action publique aux besoins de la population** en matière notamment d'équipements collectifs (écoles, maisons de retraite, etc.), de programmes de rénovation des quartiers et d'offre de moyens de transport.

J'ai désigné un agent recenseur qui vous transmettra les documents nécessaires (en main propre ou dans votre boite aux lettres). Pour faciliter son travail, je vous prie de bien vouloir répondre rapidement à cette enquête, en privilégiant la réponse par internet.

Votre participation est essentielle. Le recensement de la population est un devoir civique simple et utile à tous.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Le recensement de la population, comment ça marche ?

Vous pouvez vous recenser par internet à partir du 16 janvier 2025 sur le site www.le-recensement-et-moi.fr

Vos codes confidentiels de connexion figurent sur la notice internet qui vous sera remise prochainement, dans votre boite aux lettres ou en main propre par votre agent recenseur.
Toutefois, si vous ne pouvez pas répondre par internet, des questionnaires papier pourront vous être remis.

Vos réponses sont strictement confidentielles.
Elles seront transmises à l'Insee pour établir des **statistiques anonymes** conformément aux lois qui protègent votre vie privée.
L'agent recenseur, muni d'une carte officielle, est tenu au secret professionnel.

Le recensement de la population est **gratuit :** ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

Campagne de Contrôles des Installations d'Assainissement Autonome : Un Début en Décembre 2024 à Rougon

La Communauté de Communes Alpes Provence Verdon (CCAPV) annonce le lancement d'une campagne de contrôle des installations d'assainissement autonome sur la commune de Rougon à partir de décembre 2024. Cette initiative vise à assurer la conformité des systèmes d'assainissement individuel avec les normes en vigueur et à protéger l'environnement local.











TOUR D'HORIZON DES ACTUALITES

EAU POTABLE



Dans nos petites communes, l'eau est une richesse qui n'a pas de prix. Mais cette ressource est fragile et l'on se doit de veiller à son usage et son traitement pour que les générations futures puissent également en profiter.
Ainsi et depuis 2021, des relevés sont réalisés toutes les semaines afin de surveiller l'éventuelle apparition de fuites sur le réseau. Plusieurs fuites ont pu être mise en évidence et réparées. Grâce à ces interventions, la consommation d'eau sur la commune a fortement diminué passant de 12000 m³ environ en 2021 à un peu moins de 7000 m3 en 2023. A ce sujet, Monsieur le Maire et les conseillers municipaux souhaitent remercier l'ensemble des habitants de la commune qui, face à cette période de sécheresse estivale, ont su prendre les mesures qui s'imposaient afin de réduire au strict minimum la consommation d'eau potable et ainsi contribuer à la gestion de la crise. Il est également à signaler que les analyses d'eau réalisées par les services de l'Agence Régionale de Santé (ARS) via le laboratoire agréé Carso ont toutes mis en évidence la bonne qualité de l'eau distribuée. Par ailleurs, il est bon de rappeler que les réseaux (y compris les organes de sectionnement) sont propriété de la commune, et que toutes interventions sur les réseaux communaux sont interdites, les contrevenants s'exposant à des poursuites judiciaires.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

La nouvelle station a été mise en service en mai 2023. Un bilan de fonctionnement a été réalisé en août 2024 par les services de l'IT04 (Département des Alpes de Haute Provence). Ce bilan a mis en évidence le bon fonctionnement des installations.

LA COMPETENCE EAU ET ASSAINISSEMENT

Nous tenons également à informer les Rougonnaises et les Rougonnais que comme évoqué par le 1er Ministre Michel BARNIER courant octobre 2024, le transfert des compétences eau et assainissement aux intercommunalités ne sera plus obligatoire au 1er janvier 2026. Ainsi et depuis 2021, des relevés sont réalisés toutes les semaines afin de surveiller l'éventuelle apparition de fuites sur le réseau. Plusieurs fuites ont pu être mises en évidence et réparées. Ces compétences devraient à priori rester de la compétence des communes qui le souhaitent au-delà de cette date.

DEPOSEZ VOS DEMANDES D'AUTORISATION D'URBANISME VIA LE GUICHET UNIQUE

Depuis le 1er janvier 2022, la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon a mis en place un téléservice gratuit permettant à tous les habitants et professionnels du territoire de déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme de manière simple et rapide. Ce service en ligne, accessible sur la plateforme **https://ccapv.geosphere.fr/guichet-unique**, permet de soumettre des demandes telles que :

- **Certificat d'urbanisme**
- **Permis de construire**
- **Déclaration préalable**
- **Permis d'aménager**
- **Permis de démolir**



Un service sécurisé et accessible

Le Guichet Unique permet aux particuliers et aux professionnels de déposer leurs dossiers sous format numérique via un compte sécurisé **FranceConnect** ou en créant leur propre compte sur la plateforme. Ce service permet de gagner en efficacité et de simplifier vos démarches administratives, tout en réduisant les délais de traitement.

Comment ça fonctionne ?

Pour déposer votre demande, il vous suffit de vous rendre sur **https://ccapv.geosphere.fr/guichet-unique**, de vous connecter à votre compte et de suivre les instructions pour télécharger vos documents. Vous trouverez également à disposition un **guide d'utilisation détaillé** pour vous accompagner à chaque étape de la procédure.

Pourquoi passer par ce service ?

- **Simplification des démarches** : un seul point de dépôt pour tous vos dossiers.
- **Sécurisation des échanges** : vos données sont protégées via un compte sécurisé.
- **Accessibilité** : vous pouvez déposer vos demandes 24h/24, 7j/7, depuis chez vous. Nous encourageons tous les futurs pétitionnaires à utiliser ce service pour toute demande d'autorisation d'urbanisme. Cela permettra d'accélérer les processus et d'améliorer la gestion des demandes sur notre territoire. Pour toute question, n'hésitez pas à consulter le **guide d'utilisation** ou à contacter le support technique via la plateforme.

SERVICES A LA POPULATION

Service de location du matériel et de la salle communale



Tables et bancs

Désignation	Prix unitaire 1 à 2 jours d'utilisation	Associations domiciliées sur la Commune
Ensemble 1 table + 2 bancs	5,00 €	Gratuit
1 table	3,00 €	
1 banc	2,00 €	
Caution	50,00 €	Non concernée



Barnum

Désignation	Prix unitaire 1 à 2 jours d'utilisation	Associations domiciliées sur la Commune
Barnum parapluie	70,00 €	Gratuit
Caution	200,00 €	Non concernée



Salle du Balconnier

Désignation	Utilisation 0h-2h	Utilisation 2h-4h	Utilisation au-delà de 4h et jusqu'à 16h00
Salle du Balconnier	8,00 €	70,00 €	20,00 €

La salle du Balconnier est mise à disposition des associations et des administrés pour toute manifestation (mariage, baptême, anniversaire…) et aussi pour des partages de moments conviviaux tels que : jeux de sociétés, de cartes ou autres.

Il est précisé que pour les mineurs, pour des questions de responsabilités, la salle leur est accessible seulement en présence d'un adulte.

Pour toute demande de réservation, les personnes intéressées doivent se rapprocher du secrétariat de la Mairie. Une demande d'occupation de la salle leur sera remise pour autorisation et engagement suivant les conditions d'attribution de celle-ci.

SERVICES A LA POPULATION

LES HORAIRES D'OUVERTURES AU PUBLIC



AGENCE POSTALE COMMUNALE

colissimo
chronopost
dpd

Secrétariat de la Mairie	
Lundi	9h30-12h30
Mardi	9h30-12h30
Jeudi	9h30-12h30
Vendredi	9h30-12h30

Agence Postale Communale	
Lundi	9h30-12h30
Mardi	9h30-12h30
Jeudi	9h30-12h30
Vendredi	9h30-12h30

Relais Pickup	
Lundi	8h30-18h00
Mardi	8h30-16h30
Jeudi	8h30-18h00
Vendredi	8h30-16h30

Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire ou un élu, merci de bien vouloir téléphoner au secrétariat de la Mairie : 04.92.83.66.32 ou envoyer un mail : mairie.rougon@wanadoo.fr



*Pour toutes demandes sociales, **Nathalie BACQUART**, conseillère municipale, est disponible sur rendez-vous.*

*N'hésitez pas à la contacter : **nathaliebacquartmairierougon@gmail.com / 06.60.70.77.64***

Panneau Pocket

Restez informés avec PanneauPocket !

Pour ne rien manquer des actualités et informations importantes de Rougon, pensez à utiliser **PanneauPocket**, une application simple et pratique.

Comment faire ?

- Téléchargez gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette depuis votre boutique d'applications.

Ajoutez **Rougon** à vos favoris.

Vous serez ainsi notifiés en temps réel des événements, des informations municipales et des nouveautés concernant notre commune.

Avec **PanneauPocket**, restez connectés à la vie de Rougon, où que vous soyez !



Pour toutes vos démarches administratives

www.service-public.fr

Le site officiel de l'administration française, le portail unique de renseignement administratif et d'accès aux services en ligne.

Le site officiel de l'administration française, le portail unique de renseignement administratif et d'accès aux services en ligne.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Service-Public.fr